

Image not found or type unknown



Locataire et tonte pelouse

Par **elodie53**, le **26/03/2010** à **17:01**

Bonjour,rrnJe suis locataire d'une maison avec jardin et je déménage le 2 avril, dans une semaine.rnJe n'ai eu la possibilité de tondre la pelouse vu le temps qu'il a fait ces derniers mois et la semaine prochaine, il prévoit de la pluie.rnJe ne pense pas que je pourrai la tondre avant de partir.rnEst ce que le propriétaire peut me le reprocher même si les conditions climatiques ne me permettait pas de tondre.rnrnMerci.